



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Reunion : enseignement superieur

Question écrite n° 7503

## Texte de la question

M. Andre Thien Ah Koon appelle l'attention de M. le ministre de l'enseignement superieur et de la recherche sur les graves menaces qui pesent sur le bon fonctionnement de l'universite de la Reunion, compte tenu des dotations restrictives en personnel IATOS, depuis plusieurs annees, alors que dans le meme temps, cette universite doit faire face a une augmentation annuelle de l'ordre de 15 p. 100 du nombre d'etudiants a la rentree universitaire. Il lui demande de bien vouloir lui preciser les objectifs retenus en ce qui concerne cette unite.

## Texte de la réponse

La realisation du contrat quadriennal qui vient a echeance cette annee a permis a l'universite de la Reunion d'ameliorer sensiblement sa situation. Neanmoins, le deficit en personnel IATOS subsiste. C'est pourquoi, sans attendre la dotation 1994 et pour repondre aux preoccupations d'une universite en pleine expansion, le ministre de l'enseignement superieur et de la recherche a decide la creation de trois emplois supplementaires (un ingenieur d'etudes, un attache d'administration scolaire et universitaire et un technicien) qui viendront s'ajouter aux trois emplois deja prevus au budget 1993.

## Données clés

**Auteur :** [M. Thien Ah Koon André](#)

**Circonscription :** - RL

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 7503

**Rubrique :** Dom

**Ministère interrogé :** enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** enseignement supérieur et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er novembre 1993, page 3755

**Réponse publiée le :** 3 janvier 1994, page 46